



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES  
DU LAC SEPT-ÎLES INC.**  
3309, Chemin du lac Sept-Îles  
Saint-Raymond, Q.C. G3L 2S3

## **PROCÈS VERBAL**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019  
tenue dimanche le 11 août 2019  
au Club nautique du Lac Sept-Îles

### **1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Mme Claire Lessard confirme que le quorum de 25 membres est atteint et largement dépassé. Elle déclare l'assemblée ouverte à 9H40.

### **2.- NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Marcel Paré, appuyé de Jacques Proulx, propose que Claire Lessard agisse comme présidente d'assemblée et André Martin comme secrétaire d'assemblée. **Résolu à l'unanimité.**

### **3.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Jacques Proulx, appuyé de Georges-Émile Paradis, propose l'adoption de l'ordre du jour proposé. **Résolu à l'unanimité.**

### **4.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 AOÛT 2018**

Marcel Paré propose, appuyé par Georges-Émile Paradis, que le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 août 2018, tel que reproduit dans l'Alouette, soit adopté sans correction. **Résolu à l'unanimité.**

### **5.- RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION**

#### **5.1 Dossiers du Bureau de direction**

D'entrée de jeu, Claire Lessard, présente les membres du Bureau de direction et les remercie de leur apport précieux à l'avancement des dossiers de l'APLSI. Elle souligne l'importance du bénévolat qui est essentiel au bon fonctionnement de notre association mais aussi pour l'organisation de toute la gamme d'activités qui sont offertes. Elle sollicite les membres à s'impliquer comme bénévoles, soit comme membres du Bureau de direction

où trois postes viennent en élection cette année, soit comme membres de comités ou pour le soutien à l'organisation d'activités particulières.

Au chapitre de la contribution bénévole, Claire Lessard tient à féliciter Rachel McKinnon pour ses trente ans de bénévolat à la bibliothèque. Malgré son âge avancé, madame McKinnon ne ménage aucun effort pour faire de la bibliothèque un succès. C'est un exemple à suivre.

Enfin, Claire Lessard cède la parole à Maurice Marcotte, deuxième vice-président, qui présentera sommairement le rapport du Bureau de direction, dont la version intégrale peut être consultée sur le site Internet de l'APLSI (voir dans organisation, assemblée annuelle).

Tout d'abord, monsieur Marcotte tient à souligner l'excellente contribution de tous les membres du Bureau de direction. Ceux-ci se sont réunis à huit reprises lors de réunions régulières, en plus de soutenir le travail de nombreux comités et de prêter main forte à l'organisation des activités. Merci aux directeurs et directrices, Patrice Mathieu, Claire Lessard, Claire Masson, Georges-Émile Paradis, Serge Thibault, Geneviève Trépanier, Pierre Gourdeau, Luc Proulx, Louis Ampleman, Raynald Lortie et Marc Rondeau. Malheureusement, Marc a quitté le bureau en cours de route mais continue de prêter main-forte au Comité Environnement dans le dossier du Myriophylle à épi.

Maurice Marcotte indique que deux dossiers majeurs ont retenu l'attention au cours de l'année qui vient de s'écouler. Il s'agit de la puissance des moteurs des embarcations et de la sensibilisation des riverains aux dangers de l'invasion de la plante envahissante qu'est le myriophylle à épi.

#### La puissance des moteurs d'embarcation

Maurice Marcotte indique que plusieurs actions ont été prises dans ce dossier au cours de la dernière année. À l'origine, il était question d'adopter un règlement limitant la puissance des moteurs des embarcations qui empruntent notre rampe de mise à l'eau. Une rencontre de consultation a d'abord été tenue. Lors de cette rencontre, plusieurs doutes sur l'applicabilité de la solution proposée ont été formulés. De même, plusieurs points de vue divergents sur la nécessité d'une telle approche ont été exprimés.

Le Bureau de direction a alors décidé de mieux cerner les opinions en réalisant un sondage auprès des membres et en réunissant un comité de travail externe et composé de membres aux opinions diverses. Des résultats de ces deux démarches, le Bureau de direction en est arrivé à la conclusion d'écarter l'idée de réglementer la puissance des embarcations pour privilégier la sensibilisation et le recours aux bonnes pratiques.

Par ailleurs, bien que ces démarches puissent avoir été difficiles et perçues négativement par certains membres, nous croyons qu'elles ont permis de franchir une nouvelle étape dans la conscientisation des membres sur l'importance pour les utilisateurs d'embarcations motorisées d'être courtois, prudents et responsables de la réduction des inconvénients que peut entraîner leur passage.

#### La sensibilisation à la menace de l'invasion par le myriophylle à épi

Le Bureau de direction a mis en place un programme de sensibilisation et de prévention du myriophylle à épi dans le cadre d'un partenariat avec la Ville et la CAPSA. Un financement spécifique a été prévu pour couvrir les frais de la campagne. Une conférence de presse a été organisée le 2 mai puis une rencontre d'information et de sensibilisation s'est déroulée le 19 mai. Une personne a été embauchée pour rencontrer l'ensemble des riverains. Une table de concertation sous la gouverne de la CAPSA a été mise sur pied pour réunir des représentants de

divers milieux concernés. Des informations supplémentaires seront fournies lors de l'exposé du comité sur l'environnement.

#### Les autres dossiers du Bureau de direction

La Ville de St-Raymond est partenaire dans l'achat et l'installation des bouées délimitant les zones sensibles ainsi que dans l'étude et la réfection des fossés autour du lac. À la demande de l'APLSI, la Ville a fait fabriquer et installer à ses frais, aux deux entrées du lac, des enseignes de bienvenue où sont inscrits les numéros civiques des résidences. Il sera ainsi plus facile de les retrouver en cas d'urgence.

La pompe à essence est vieillissante et a nécessité plusieurs réparations. De plus, elle a été touchée par la foudre à l'été 2018. Les inspections réglementaires sont effectuées par des agences spécialisées et la conformité est assurée.

Le Bureau de direction s'est penché sur le dossier des assurances civiles et responsabilité pour y faire quelques modifications concernant la couverture de la responsabilité des administrateurs et aussi apporter quelques précisions quant à l'opération de la distribution d'essence en rapport avec les dommages à l'environnement.

Faisant face à la dégradation de la descente à bateaux au bout de la partie cimentée, le Bureau de direction a fait installé un tapis de petites dalles de béton attachées les unes aux autres qui ont pour but d'assurer un fond solide et qui s'adapte au sol que ce tapis recouvre, tout cela pour faciliter le travail de mise-à-l'eau et de sortie.

## **5.2- Rapport des comités**

### **Comité des finances** (rapport préparé par Claire Masson)

Avec tous les efforts apportés par chacun des membres et votre générosité en temps et en argent, l'APLSI a augmenté ses liquidités pour l'année 2018.

De façon plus détaillée, et en comparaison avec l'année précédente (2017), on note une très légère diminution des revenus principalement causée par la diminution de la location de la salle et par la diminution de la vente de boisson, qui a toutefois été compensée par la diminution des coûts d'acquisition des boissons alcooliques. Par contre, on note de légères augmentations des revenus au chapitre des cotisations de la carte de membre, des dons pour les activités hivernales et de la vente d'essence. Enfin, les dépenses liées au gardiennage, aux assurances et à l'électricité sont restées stables.

Merci à tous et félicitations pour votre volonté de faire des activités de l'APLSI et de l'opération du Club nautique une réussite.

### **Rapport des immobilisations** (rapport préparé par Patrice Mathieu)

Patrice Mathieu, responsable des installations du Club nautique, fait part de ce qui a été fait et de ce qui sera fait d'ici la fin de cette année au Club nautique.

*Voici la liste des travaux réalisés à date:*

1. Réparation de la descente à bateau dans la partie submergée (été 2018);
2. Réparation partielle de la descente à bateau entre le chemin du lac Sept-Îles et le lac (été 2018);
3. Réparation des bas de mur intérieurs du sous-sol endommagés par l'humidité;
4. Installation d'un cadenas intelligent à la barrière de la descente à bateau;
5. Entretien général des lieux.

*A venir d'ici la fin de l'année :*

1. Ajout de luminaires extérieurs avec détecteurs de mouvements autour du bâtiment;
2. Réparation de la terrasse (étancher les joints des panneaux de béton);
3. Réparation de la descente à bateau dans la partie submergée (enrochement érodé).

*Travaux prévus à moyen terme*

1. Achat et pose de caméras de surveillance pour la descente à bateau et autres;
2. Pose de soffite et éclairage sous la terrasse;
3. Pose d'une peinture acrylique sur le béton du sous-sol;
4. Pavés unis ou autre sous la terrasse du club;
5. Réfection complète (fondation et pavage) de la descente à bateau comprise entre le Chemin du lac Sept-Îles et le lac;

Encore merci à nos bénévoles habituels.

### **Recrutement** (rapport préparé par Céline Doré)

En date d'aujourd'hui, 427 membres ont pris leur carte de membre comparativement à 430 à la même date en 2018. Un montant de près de 60 000 \$ moins les taxes constitue les revenus de cotisation. Ces revenus servent à couvrir les dépenses d'entretien et de chauffage de la bâtisse ainsi que celles des activités de tous les comités qui ne s'autofinancent pas nécessairement.

### **Fonds d'immobilisation**

En 2019, les dons au fonds d'immobilisation totalisent 3 141 \$ moins les taxes. Le détail des projets d'immobilisation se retrouve dans la section ci-dessus. Merci aux généreux donateurs.

### **Fonds d'ensemencement**

En 2019, les dons au fonds d'ensemencement totalisent 2 882 \$ moins les taxes. Il est important d'aviser nos pêcheurs que l'achat de truites va en fonction des disponibilités du fonds. Les détails de cette activité apparaissent plus loin dans le rapport.

### **Fonds des feux d'artifice**

Les dons au fonds créé en 2018 pour financer l'activité des feux d'artifice lors de la parade des bateaux totalisent 1 842 \$ moins les taxes. Un appel à une aide supplémentaire a permis d'ajouter (en date du 3 août) 1 340 \$ pour un grand total de 3 182 \$. D'autres dons promis sont à percevoir. Merci aux donateurs.

### Mise à l'eau sur rendez-vous

Une nouvelle procédure pour l'ouverture de la barrière à l'aide d'un code informatique temporaire a été mise en place. Les détails de son utilisation sont donnés dans la rubrique Descente à bateau du site de l'APLSI. Les contributions de 15 \$ par utilisateur, montant suggéré pour aider à supporter ce service, totalisent 60 \$ moins les taxes.

### Locateur / locataire

Rappelons que le formulaire locateur / locataire inséré avec la demande de renouvellement de l'adhésion du membre doit être complété par le PROPRIÉTAIRE qui loue un emplacement puis remis à son locataire qui en donne une copie au gardien lors de la mise à l'eau de son embarcation. Des 14 locataires enregistrés, 8 ont remis le formulaire complété. Merci de votre collaboration.

Le comité du recrutement s'est réuni au Club nautique le 4 avril 2019 pour la préparation des envois. Merci aux bénévoles présents : Georges-Émile Paradis, Geneviève Trépanier, Reine Cayer et moi-même.

### Comité des activités et services (rapport préparé par Raynald Lortie)

Voici un résumé de ce que contient ce rapport.

- Les 5 à 7 : toujours très populaires, 6 activités ont été tenues d'août 2018 à août 2019.
- La Soirée des dames 2018 fût, encore une fois, un succès avec plus de 70 personnes.
- L'Aquafête (journée sans moteur revampée) s'est avérée une belle nouveauté avec beaucoup de participants pour la 1ère édition. Une journée familiale réussie.
- La présentation du 1er concours officiel de photo du lac Sept- Îles fut une réussite. 82 photos ont été reçues au total. Des prix ont été remis à Line Desroches, Cyndi Paré et à la grande gagnante qui a fait la première page de l'Alouette 2019, Guylaine Fraser. De plus, un prix coup de coeur a été accordé à Luce Langlois. Avec ce succès, le concours sera reconduit en 2019.
- Pour les activités d'hiver, le Lac Sept-Îles en fête a comme toujours été couronné de succès Une participation record : entre 400 et 500 personnes sont passées sur le site. La randonnée de motoneige fut aussi réussie avec une douzaine de participants. Par contre, la randonnée de raquette et le souper au Club ont été annulés par manque d'inscriptions.
- Quant aux activités de l'été 2019, il faut souligner le souper Surf and Turf, le plus gros souper du genre, la salle était pleine d'une centaine de personnes qui ont dégusté le repas gastronomique mais aussi le Salon des artisans, où une douzaine d'artisans ont offert leurs créations lors de cette première édition estivale, sans oublier la Parade des bateaux, toujours très courue avec une énorme participation, un peu écourtée par le début de la pluie. Mais quels merveilleux feux d'artifice nous avons eu par la firme PyroConcept.
- Il faut enfin mentionner le club de tricot qui a connu un excellent taux de participation, le club de lecture qui attire lui-aussi plusieurs adeptes ainsi que les cours d'activités physiques avec Nadine Gauthier qui sont toujours extrêmement populaires. et qui offrent une variété de cours s'adressant tant aux jeunes adultes qu'aux personnes de 50 ans et plus.

Un merci tout spécial à tous les bénévoles sans lesquels toutes ces activités seraient impossibles à réaliser. Il ne faut surtout pas oublier les bénévoles nordiques qui année après année nous font une superbe patinoire, beau temps mauvais temps. Un gros merci : nous sommes privilégiés d'avoir cette activité grâce à vous.

En conclusion, nous essayons d'organiser des activités qui conviennent au plus grand nombre d'entre vous. Nous sommes toujours ouverts aux suggestions pour améliorer le service à nos membres. Nous vous invitons à vous impliquer pour assurer la pérennité des activités que l'APLSI vous offre.

### **Comité Environnement** (rapport préparé par Pierre Gourdeau)

Pierre Gourdeau, responsable du comité d'environnement, remercie d'abord les membres du comité pour leur implication au cours de l'année 2018-2019: Louis Ampleman, Alain Bardenet, Claire Lessard, Georges-Émile Paradis, Marcel Paré, Luc Proulx, François Rhéaume et Marc Rondeau.

Le responsable du comité présente un résumé des actions réalisées en 2018-2019 :

#### **Comité conjoint avec la Ville**

Trois rencontres de travail ont eu lieu. Plusieurs dossiers ont été discutés dont :

- *Prévention du myriophylle à épi :*  
Le projet de partenariat a été accepté par la Ville, la CAPSA et l'APLSI au printemps 2019
- *Projet d'étude des diatomées :*  
Considérant que le conseil municipal a décidé de reporter la dépense de l'étude au budget 2020, le projet d'étude est reporté à l'été 2020.
- *Projet de lotissement de la baie Vachon :*  
Le dossier est toujours en consultation pour sa finalisation. Aucune décision concernant le quai n'a été prise. Une fois les consultations terminées, la Ville s'est engagée à présenter aux représentants de l'APLSI les aménagements proposés. Un sentier piétonnier a été aménagé sur le site, entre le chemin et le lac, selon les devis de la CAPSA.
- *Mise aux normes des installations septiques au lac Sept-Îles :*  
La Ville poursuit son suivi concernant les installations déficientes (cotes C et B-). Un suivi sera fait avec le comité conjoint à l'automne.
- *Suivi concernant la vidange des fosses septiques sur les îles :*  
Les démarches avec la Régie régionale (RRGMRP) sont complétées mais n'ont pas donné de résultats tangibles. Un comité ad hoc a été formé avec la Ville et les représentants des îles pour explorer des solutions d'aide aux propriétaires des îles afin de leur permettre de faire vidanger leur fosse septique. À suivre.
- *Vitesse excessive sur la route autour du lac :*  
Le dossier est en discussion. Une sensibilisation avec l'installation d'un équipement sur remorque qui informe les gens à quelle vitesse ils circulent a été faite cet été ainsi qu'avec une présence policière accrue.

Un merci particulier aux représentants de la Ville à ce comité : Yvan Barette, Pierre Cloutier et Célia Solinas.

### Comité de l'environnement de l'APLSI

Trois rencontres ont eu lieu. Plusieurs dossiers ont été traités dont ceux identifiés ci-haut et ceux-ci :

- *Prévention du myriophylle à épi*  
L'intervention comprend 4 volets : concertation/mobilisation, sensibilisation, mise en place de bonnes pratiques de prévention et détection. Une conférence de presse a eu lieu le 2 mai 2019 pour officialiser l'entente de partenariat. La table de concertation a été formée et a débuté ses travaux. La campagne de sensibilisation avec la tournée des riverains est en cours et durera tout l'été. En août, la brigade de détection, en collaboration avec la CAPSA, fera un inventaire des herbiers aquatiques du lac. À l'automne, un rapport détaillé du projet de partenariat sera présenté aux différentes parties.
- *Dépliant avec carte de navigation pour les membres :*  
Devant le succès de la distribution de l'année dernière, une nouvelle impression sera faite prochainement.
- *Renaturalisation et protection des rives :*  
Un nouvel inventaire concernant la renaturalisation des rives et la conformité au règlement municipal sera fait cet été. La Ville en est le maître d'oeuvre en collaboration avec l'APLSI. Les résultats sont attendus pour l'automne 2019.
- *Augmentation croissante des embarcations motorisées sur le lac :*  
Le projet de règlement de la limitation de la force des moteurs à la descente à bateau de l'APLSI a été abandonné par le bureau de direction de l'APLSI. Un programme de sensibilisation pour un partage du lac et un recours aux bonnes pratiques est en réflexion. Les résultats seront dévoilés ultérieurement.
- *Organisation de l'Aquafête au lac Sept-Îles 2019 :*  
L'Aquafête se déroulera cette année le dimanche 18 août. La programmation sera publicisée sur le site internet de l'APLSI.
- *Suivi de l'état du lac:*  
Les mesures de la transparence de l'eau, de la température et du taux d'oxygène se sont poursuivies durant l'été tout en suivant le protocole du ministère de l'Environnement. Merci à André Martin.
- *Activités poursuivies:*  
Pancartes de sensibilisation en face du Manoir.

J'invite en terminant, tous les membres intéressés par le volet environnement, à se joindre au comité s'ils le désirent. L'environnement demeure un enjeu majeur pour notre lac et la valeur de nos propriétés. Les idées de tous sont les bienvenues.

### Comité des communications (rapport préparé par Georges-Émile Paradis)

Les moyens utilisés par le comité des communications sont: 1. La publication de L'Alouette et, sur le site, du Mini-Alouette; 2. L'envoi de courriels aux membres; 3. Le site Web et l'intranet; 4. La section Membre du site; 5. Les médias locaux par des textes, publications ou conférences de presse concernant l'APLSI et ses activités.

Geneviève Trépanier rédige les communiqués, envoie les messages et met à jour l'information sur le site. Vincent Caron a laissé sa place de responsable de L'Alouette à Maurice Marcotte et Georges-E. Paradis s'occupe de mettre à jour les outils du site web public et de l'intranet.

Un certain nombre de membres se sont prévalu du lien pour les membres, lequel a été ajouté sur la page d'accueil du site. Il permet aux membres de voir leur fiche, faire une réservation pour le tennis, imprimer quelques documents utiles, changer le fournisseur responsable de la mise à l'eau de leur bateau, obtenir un code pour mettre leur embarcation à l'eau à certaines périodes de l'année et faire les réservations pour les activités ainsi que bientôt, voir les réservations déjà effectuées.

Au cours de l'année, plusieurs courriels ont été envoyés aux membres pour les informer des activités et aussi des points d'intérêt pour la communauté. La majorité des membres ont donné leur autorisation pour recevoir les courriels de l'APLSI. Nous demandons aux membres de s'assurer que les adresses club@aplsi.com et recrutement@aplsi.com sont inscrites dans leur carnet d'adresses et qu'elles ne sont pas bloquées dans leur courrier indésirable. Vous pouvez toujours vous retirer de la liste d'envoi en avisant à recrutement@aplsi.com Nous vous demandons aussi de nous informer si vous changez votre adresse de courriel.

L'éditeur de L'Alouette, Vincent Caron, a rédigé son dernier numéro en 2018. Un grand merci à Vincent qui l'a produit pendant plusieurs années. C'est maintenant Maurice Marcotte, directeur à l'APLSI, qui a pris le dossier en mains, aidé des fidèles collaborateurs que Vincent Caron avait recrutés. Un grand merci à Maurice Marcotte !

En conclusion, merci à tous les bénévoles qui contribuent aux communications et un grand merci aux membres qui nous montrent leur appui en se servant des outils de communication que l'APLSI met à leur disposition. Merci également à nos commanditaires qui financent en majeure partie nos activités de communication: les annonceurs dans L'Alouette, Déry Telecom, la Caisse Desjardins Saint-Raymond-Sainte-Catherine, le Manoir du Lac Sept-Îles et Mme Ginette Vincent de Via Capitale.

### **Comité de la bibliothèque** (rapport préparé par Claudette Genois)

Le comité de la bibliothèque est demeuré très actif encore cette année. Le siège laissé vacant par le départ de Louise Leclerc a été comblé par l'arrivée de Yolande Fontaine. Le comité comprend donc encore huit bénévoles très impliquées dont Rachel McKinnon, qui vit sa 30e année de bénévolat à la bibliothèque. Félicitations et merci Rachel.

#### *La bibliothèque*

Toujours ouverte le samedi matin, de 10 h à 12 h (midi) pendant l'été, la bibliothèque sera dorénavant aussi ouverte une fois par mois en après-midi (voir calendrier aplsi.com) de septembre à juin pour mieux vous servir. Des activités de « Lecture de conte » et « Casse-tête » sont maintenant au calendrier. Des tirages parmi nos membres ont encore lieu à la Fête du travail et donnent la chance, à chaque groupe d'âge, de gagner un très beau livre.

#### *Les Foires du livre usagé*

La Mini Foire de janvier et la Foire du livre de juin remportent de plus en plus de succès. Et c'est tant mieux puisque c'est notre principale source de financement ! La vente à la pesée, expérimentée en janvier, a été reconduite en juin. Nous nous en félicitons car nous avons constaté des avantages certains : fluidité dans le service et satisfaction de la clientèle qui, après l'effet de surprise pour certains, trouve l'idée intéressante voir même originale !



Quant à la quantité de livres, notre partenariat avec le SOS Accueil de Saint-Raymond et les dons de particuliers assurent ce succès. Cette année, aux deux Foires, nous avons doublé le montant des ventes de l'an dernier. Cependant, l'abondance de ces dons nous cause un « heureux problème »: le manque d'espace.

#### *Le Club de lecture*

Avec ses dix-sept membres inscrits et neuf rencontres, le Club de lecture toujours aussi convivial est là pour rester et permet des échanges très enrichissants.

#### *L'autofinancement*

Il y a trois ans, nous étions à la recherche de moyens pour atteindre nos objectifs de renouvellement et de financement. Le partenariat avec le SOS Accueil, amorcé il y a deux ans, s'est avéré être une solution. Cette collaboration permet de :

- Renouveler l'inventaire de la bibliothèque à peu de frais;
- Accumuler suffisamment de livres pour organiser une Foire du livre usagé de qualité où la quantité et la variété sont au rendez-vous. (plus de 330 caisses);
- Organiser une Mini-foire en janvier lors de Lac-Sept-Îles en Fête;
- Conserver la carte de membre à un coût aussi bas que 5 \$/la carte familiale;
- Atteindre l'autofinancement.

La situation financière est bonne et elle permet un retour de fonds à l'APLSI et au SOS Accueil pour la réalisation de leur mission. La foire ayant rapporté 2 004,75 \$, un montant de 1 000 \$ sera remis soit, 500 \$ à chacun des organismes. La bibliothèque se garde un budget de fonctionnement incluant un fonds de prévoyance.

En terminant, les membres du comité tiennent à souligner la contribution de leurs conjoints. Leur aide pour la foire : montage de la salle, transport de caisses, l'affichage, etc. est indispensable. Merci également pour leur participation à l'aménagement par la fabrication de bacs, tablettes et autres, et pour le transport hebdomadaire de caisses de livres, merci encore !

Au cours de la prochaine année, nous nous proposons de trouver une solution au manque d'espace, faire l'inventaire de la bibliothèque afin d'en estimer une valeur plus précise. Et pourquoi pas, souligner de façon particulière notre bibliothèque, puisque nous en serons à la 20e édition de la Foire du livre usagé !

#### **L'ensemencement** (rapport préparé par Marcel Paré)

Cette année, l'ensemencement s'est fait en deux temps. En effet, grâce à une collaboration avec l'Association Chasse et Pêche de la rivière Sainte-Anne et d'une subvention obtenue, un ensemencement de 220 truites arc-en-ciel a été réalisé en janvier 2019. Au grand bonheur des amateurs de pêche blanche!

Le 31 mai dernier, l'APLSI a acheté 795 truites pour un poids total de 556 livres. Au coût de 4,50 \$ la livre, la facture s'est élevée à 2 500 \$. Avec ces chiffres, pêcheurs et amis des pêcheurs, il vous est facile de savoir si vous contribuez à la hauteur de vos prises. Les frais reliés à l'ensemencement sont payés à même un fonds qui doit s'autofinancer. Il ne faut pas l'oublier! C'est une contribution volontaire et nous remercions les donateurs. Toutefois, il faut rester vigilant quant à ce fonds. Car tout en constatant l'augmentation du nombre de pêcheurs, nous constatons également que le montant des dons reste le même.

Si on veut que l'activité de pêche sportive reste intéressante, en termes de nombre et de grosseur de poissons ensemencés, il faut continuer de contribuer généreusement au fonds.

Le responsable, Marcel Paré, doit également veiller à ce que les conditions du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs soient respectées afin de conserver le permis d'ensemencer de la truite arc-en-ciel.

Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions et recueillons vos dons afin de poursuivre l'ensemencement pour votre plus grand plaisir!

### **Conclusion du rapport du Bureau de direction**

En conclusion, le bureau de direction de l'APLSI remercie grandement les personnes qui se sont impliquées comme bénévoles au cours de l'année 2018-2019 et encourage les membres à se joindre à cette belle équipe avec laquelle il est si agréable de travailler.

## **6. RAPPORT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2018 ET NOMINATION D'UN PRÉPARATEUR DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE EN COURS.**

Jacques Proulx précise qu'il a préparé les états financiers avec l'aide bénévole de la firme Lemieux et Nolet, selon les règles prescrites, ce qui satisfait aux exigences de la Loi, sans qu'il ne soit nécessaire d'avoir recours à un comité de surveillance.

Jacques Proulx expose alors les grandes lignes des États financiers se terminant au 31 décembre 2018.

- Le bilan du fonds d'administration de l'année 2018 montre des revenus de 137 368 \$ et des charges de 137 437 \$ pour un excédent des dépenses sur les revenus de 69 \$.
- Le fonds d'ensemencement pour sa part montre des revenus de 2 694 \$ et des charges de 2 340 \$ pour un excédent de 240 \$.
- Les principaux postes budgétaires sont :
  - Produits pétroliers : revenus (49 186 \$), dépenses (42 822 \$) pour un profit net de 6 364 \$;
  - Activités sociales : revenus (15 797 \$), dépenses (12 606 \$) pour un profit net de 3 191 \$;
  - Cotisations des membres : revenus de 50 326 \$;
  - Dépenses de gardiennage du Club: 18 603 \$.
- Les actifs nets de l'Association, comprenant les immobilisations, passent de 735 615 \$ qu'ils étaient en 2017 à 726 026 \$ en 2018.

Claire Lessard remercie Jacques Proulx et la firme Lemieux et Nolet pour avoir constitué bénévolement sous la forme prescrite les états financiers de l'APLSI.

Sur proposition de Magella Leclerc, appuyé par Lucie Coulombe, l'Assemblée adopte les États financiers 2018 de l'APLSI. **Résolu à l'unanimité.**

## 7- NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Marie-Claude Bélanger a remis au Bureau de direction un rapport d'examen des documents de l'APLSI (intégré aux États financiers disponibles sur le site Web). Elle a constaté que « *tout était conforme à la bonne administration des comités* ».

Madame Bélanger, qui ne pouvait être présente à l'assemblée, a manifesté à la secrétaire de l'APLSI son intérêt à agir au sein du comité de surveillance en 2019.

Marie-Claude Bélanger est en conséquence nommée membre du comité de surveillance pour l'exercice 2019. **Résolu à l'unanimité.**

## 8- QUITTANCE DES DIRECTEURS POUR LES GESTES POSÉS

Rosanne Leclerc, appuyée par André Julien, propose que quittance soit votée quant aux gestes posés par les directeurs pour l'année 2018-2019. **Résolu à l'unanimité.**

## 9. APPROBATION DES RÈGLEMENTS ET DES AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS

Il n'y a aucun amendement aux règlements à l'ordre du jour.

## 10. QUESTIONS ET COMMENTAIRES

- Présence de nombreux poissons morts

Un membre a noté la présence de nombreux poissons morts au début de l'été. Il demande si ce phénomène n'est pas le signe de plus grande pollution des eaux du lac.

Luc Proulx et Pierre Gourdeau indique que ce phénomène s'est déjà produit par le passé. Après consultation des biologistes du ministère de l'Environnement, il appert que c'est un phénomène normal qui se produit lors de la fraie lorsque l'eau est plus chaude que d'habitude, les espèces les plus fragiles décèdent.

- Déversement de sable et de sel dans le lac

Un membre constate que tout le sable et le sel mis sur les routes risque de se retrouver dans le lac par écoulement au printemps, ce qui peut être nuisible pour la qualité de l'eau.

Pierre Gourdeau indique que le comité conjoint et la Ville sont conscients de cette problématique et la Ville s'est engagée à la résoudre. Suivant des recommandations de la CAPSA, un inventaire des ruisseaux en bordure des routes a été réalisé et la Ville a commencé à modifier les ruisseaux en vue d'éviter les écoulements vers le lac. Cette opération se terminera en 2020.

- Présence d'algues bleues

Un membre s'inquiète de la présence possible d'algues bleues dans les eaux du lac.

Luc Proulx et Pierre Gourdeau indiquent que les mesures de la qualité de l'eau se poursuivent annuellement et qu'une brigade de surveillance a été formée. On peut dès lors affirmer que le lac n'a pas connu d'éclosion majeure d'algues bleues au cours des dernières années, seulement quelques incidents mineurs. La menace semble donc écartée pour l'instant mais il faut demeurer vigilant.

- Suggestion de bannir certains types de bateaux

Un membre, constatant que les eaux du lac se détériorent à cause de la présence de plus en plus grande de bateaux de forte puissance générant de grosses vagues préconise qu'on adopte un règlement pour bannir ce type de bateau.

Claire Lessard indique d'abord que, suite aux discussions des derniers mois, le Bureau de direction après avoir consulté les membres, a plutôt pris la décision d'écarter l'idée de réglementer la puissance des embarcations pour privilégier la sensibilisation et le recours aux bonnes pratiques. André Martin ajoute que l'accès au plan d'eau est de juridiction fédérale et que le règlement du fédéral ne permet pas de réglementer les types de bateaux selon leurs caractéristiques.

## 12. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par Claire Lessard, appuyé de Maurice Marcotte, que Gilles Hardy soit nommé président d'élection, et Geneviève Trépanier, secrétaire d'élection. **Résolu à l'unanimité.**

## 13. ÉLECTION DES DIRECTEURS

Cette année, les postes en élection sont les postes pairs. De plus, le poste No 11 étant vacant, il fera également l'objet d'une élection.

Le président d'élection procède à la mise en candidature :

Siège	Candidat	Proposeur	Seconneur	Accepte	Refuse	Élu(e)
2	Hélène Cimon Charles Duchesnes	Serge Thibeault Serge Thibeault	Ginette Vincent Magella Leclerc	X	X	X
4	Marius Saint-Pierre	Marcel Paré	Pierre Gourdeau	X		X
6				Poste vacant à combler par le Bureau de direction		
8	Claire Masson	Pierre Gourdeau	Marius Saint-Pierre	X		X
10	Louis Ampleman	Michel Pageau	Alain Bardenet	X		X
12	Maurice Marcotte	Magella Leclerc	Rosanne Leclerc	X		X
11	Karine Goulet	Marie Gagnon-Légaré	Ginette Vincent	X		X Jusqu'à l'AGA 2020

Aucune autre candidature n'étant proposée, Gilles Hardy, président d'élection, déclare élus Charles Duchesne, Marius Saint-Pierre, Claire Masson, Louis Ampleman, Maurice Marcotte et Karine Goulet.

#### **14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Jacques Proulx, appuyé de Marcel Paré, propose que l'Assemblée générale annuelle 2019 soit levée. **Résolu à l'unanimité.**

André Martin

Secrétaire de l'Assemblée générale 2019